

Emission du Lundi 14 Septembre 2020 « L'Air du Temps ». Intervention de 9h 35 à 9h 52.

Lors de votre dernière intervention, vous nous avez énuméré, avec beaucoup de véhémence, les inconvénients voire les conséquences très fâcheuses provoqués par le déploiement de la 5G, ce réseau de 5^{ème} génération pour la téléphonie mobile installé peu à peu dans l'Hexagone

...

Vous me demandez l'antenne à nouveau aujourd'hui parce que les nombreux Collectifs et Associations relevant du combat écologique et de la protection contre les ondes électromagnétiques se mobilisent un peu partout en France puisque le Gouvernement français veut accélérer cette installation du réseau 5G

Je résume ce qui a été dit le 2 mars -donc avant le sinistre confinement :

- La 5G, c'est dix fois plus vite que la 4G ; il paraît qu'on n'arrête pas le progrès !

Mais le progrès pour la 5G, c'est quoi :

- Implantations de beaucoup d'antennes (des grandes et des petites tous les 100 mètres)
- Un réseau de satellites encore plus dense : au moins 20 000
- Un tsunami pour les rayonnements, donc une augmentation du brouillard électromagnétique (électro smog) auquel on ne pourra pas échapper.
- Une surveillance des citoyens encore plus importante.
- Une consommation au moins trois fois plus qu'avec la 4G
- Puisqu'on est dans la société de consommation -voire de surconsommation-, changement de portable : bonjour les dépenses et vivent les bénéficiaires chez les opérateurs.

Vous vous posez la question de savoir dans quel monde, nous voulons vivre

Nous voulons vivre dans un monde qui ne soit pas tout numérique. Ce choix de la 5G signifie la destruction du vivant- humain et animal- et du végétal. Cela signifie des problèmes de santé à cause de l'électro smog : ElectroHyperSensibilité, cancers, dépression ... et autres troubles. L'usage de la 5G intensifiera la surveillance de masse et le contrôle des individus : nos faits et gestes seront tracés dans nos domiciles et dans l'espace public, à travers nos déplacements. C'est bien la mise en circulation exponentielle d'objets connectés, de voitures autonomes qui se prépare avant la fin de cette année ..., le tout s'articulant dans nos quartiers et communes selon le concept de la "ville intelligente et sûre".

La 5G permettra l'internet des objets -au moins 200 millions en fin d'année ; mais aussi l'internet des corps, c'est-à-dire la connexion par l'intermédiaire de puces « RFID » ou d'autres dispositifs intégrés dans le corps. Associé au maillage de tout le territoire et à la suppression de toutes les zones blanches -zones tellement indispensables pour les EHS-, ceci permettra de tracer et contrôler partout et à chaque instant les personnes à distance.

Si on raisonne en terme de technologie pour la téléphonie mobile, il faut savoir que la 3G est la moins pire et est bien suffisante pour un usage correct et raisonnable de l'Internet mobile. C'est l'association Robin des toits qui le dit.

Le but final de cette opération 5G est de formater l'être humain et de robotiser la terre. Nous ne voulons pas de cette société déshumanisante qui nous amène lentement mais sûrement au transhumanisme.

Pour nous, le progrès c'est le progrès humain, en lien avec les animaux et la nature. On veut moins de biens, plus de liens. On en est loin avec la 5G.

Vous dites qu'il faut s'informer et entrer en résistance ... et puis, interroger les élus Mais pour leur demander quoi ?

Beaucoup d'élu.es n'ont pas encore pris conscience des dangers dus à cette nouvelle technologie. Ils ont l'impression qu'ils ne peuvent rien faire car on leur a effectivement enlevé un certain nombre de compétences, notamment dans le domaine de l'énergie. Il ne faut pas oublier que la convention citoyenne pour le climat a notamment demandé (à 98%) un moratoire sur l'implantation des antennes 5G. Macron a écarté d'emblée cette proposition qui est pourtant relayée par de nombreux collectifs et mairies. Il y a même des associations qui refusent carrément la 5G. En ce moment, des élus écologistes et de gauche s'expriment sur le sujet. Ils disent ceci : **la décision du gouvernement d'attribuer les fréquences dès septembre intervient sans étude d'impact climatique et environnemental ni aucune consultation publique préalable**". Ils proposent dans l'immédiat un moratoire sur le déploiement de la 5G au moins jusqu'à l'été 2021", ainsi que la "tenue d'un débat démocratique décentralisé sur la 5G et sur les usages numériques". Cela bouge ; mais il faut amplifier le mouvement.

Grenoble fait partie des villes où la 5G doit se déployer en avant-première. La municipalité a décidé de bloquer l'avancée des travaux. Les sociétés intermédiaires des opérateurs attaquent en justice : c'est dire que l'enjeu est très important.

Il faut savoir que le gouvernement a tout fait durant le confinement pour déposséder les maires et les élus en général de leur capacité d'intervention. En effet, la loi d'urgence en date du 23 mars -donc durant ce sinistre confinement- a permis au gouvernement de faire passer, le 25 mars, une sixième ordonnance qui a libéré les opérateurs de téléphonie de toutes formalités avec les maires et a supprimé les demandes d'autorisation préalable d'implantation d'antennes ; ceci s'apparente à une violation des droits des communes, des citoyens et retire l'autorité aux maires. Les opérateurs en ont bien profité !

Et puis pour leur dire quoi, à ces élus ?

Qu'ils doivent utiliser les quelques moyens pour empêcher cette implantation ; en tout cas, les élu.es ont les moyens d'informer les citoyen.nes : ils ne le font pas encore assez.

Il faut aussi se servir de l'intervention en date du 12 mai de Michel COMBOT, Directeur général de la Fédération française des Télécoms, interrogé sur les problèmes de santé causés par la pollution électromagnétique ; il a dit à la télévision que les maires avaient le droit de refuser la pose d'antennes-relais sur leur commune. Les maires sont donc en première ligne pour intervenir avant que les dégâts sanitaires et environnementaux ne s'abattent sur les communes.

Mais sérieusement, si le Gouvernement prend une décision, un élu peut-il aller contre ?

Un élu ne peut rien, s'il est seul. Il le peut d'autant moins que les opérateurs peuvent s'adresser directement à des particuliers pour l'implantation d'antennes. Mais il est évident que les habitants d'un territoire ont toute possibilité de se réunir, de se rencontrer et d'agir pour empêcher le désastre à venir. Cette lutte n'est pas facile à mener car les ondes polluantes ne se voient pas. C'est comme le nuage de Tchernobyl ... qui se serait arrêté à la frontière française. C'est comme l'amiante. Au début du siècle dernier, on n'a pas vu tout de suite les conséquences de ce nouveau produit miraculeux. Il a fallu presque 40 ans pour que ce matériau soit interdit aux Etats-Unis. Il a fallu pratiquement le double en France. C'est grâce à des associations que le combat a été mené.

Nous sommes dans la même situation. On demande au moins en ce moment un moratoire pour étudier objectivement toutes les études, pour mettre en avant les nuisances occasionnées sur le vivant : on est dans un monde qui s'occupe trop du rapport financier et ne met pas en avant la cause humaine et animale.

Il y a urgence à se battre.

A ce propos, les Collectifs ont rédigé une lettre à adresser aux Maires en demandant de multiplier ce courrier

Cette lettre à l'initiative de collectifs anti compteurs communicants et anti 5G a été envoyée à certaines personnes de la région. Elle peut être lisible sur le site du collectif ACCAD ; dans l'article en date du 11 aout. Elle détaille tous les arguments repris lors de notre intervention du 2 mars et ce jour.

Les Collectifs peuvent-ils s'appuyer sur des preuves tangibles pour tenter de persuader les Responsables politiques ?

C'est très détaillé dans l'article en date du 11 aout ; il y a notamment des études sur :

- les conséquences épidémiologiques sur la neurologie
- les effets hormonaux, génétiques et cancérigènes
- les effets sur la nature et la biodiversité

Il ne faut donc surtout pas croire qu'il n'y a pas d'études. Le problème est qu'elles sont surtout faites en dehors de la France. En France, sous Bachelot, déjà en 2009, 24 centres de recherche ont été mis en place, mais sous la responsabilité d'un membre du conseil scientifique de Bouygues ; on attend toujours les résultats !

Y-a-t-il beaucoup d'antennes installées dans notre région ?

De ce que l'on sait ou de ce que l'on a vu -mais on ne sait pas tout-, il y en a à Maisnil-les-Ruitz -près de Bruay-, Grenay, Angres, Liévin, Givenchy, Hénin, Rouvroy, Cuincy, Lauwin-Planque, Moncheaux, Flers-en-Escrebieux, Ostricourt, Raimbeaucourt. D'autre part, il y a toujours possibilité pour de nombreuses antennes 4G de passer au mode 5G. Enfin, ces nouvelles antennes se cachent bien dans le paysage. Ce sont comme des cheminées ; vu de loin, on a l'impression que ce sont des arbres. Tout le mécanisme ne se voit pas : il est à l'intérieur. Par ailleurs, Enedis va récupérer totalement sous peu la compétence des colonnes montantes dans les immeubles. Cela va lui permettre de mettre des antennes en haut des immeubles. C'est déjà fait en certains endroits.

Des manifestations sont-elles prévues, toujours dans notre région ?

Dans notre région, cela ne bouge pas encore assez mais on ne désespère pas car on fait de l'information sur le site du collectif ACCAD et dans de nombreux sites et endroits. Il faut amplifier le combat dans notre région : il n'est pas assez visible. Les quatre prochaines réunions importantes sur le sujet auront lieu à Amiens le jeudi 8 octobre, à Avion le 9 octobre, à Lille le 10 octobre et Condé (région de Valenciennes) le 11 octobre. Elles seront animées par Nicolas Bérard, auteur d'un livre important sur le sujet : 5G mon amour. Je vous conseille de l'acheter et ... de le lire.

Sinon, il y a eu des rassemblements importants au Canada ce samedi 12 septembre. Il y aura un grand rassemblement pour le Sud-est de la France à Lyon le 19 septembre -pour plus de détails, lire l'article de ce jour sur le site du collectif ACCAD. Il ne faut pas oublier la

journée mondiale sur la 5G le 26 septembre ; avec des activités par nos ami.es belges à Bruxelles.

Manifestations qui doivent restées non violentes et non destructrices, on insiste bien là-dessus et pour cause Il y a de nombreuses façons de faire part de sa désapprobation et vous nous en avez donné quelques-unes ... mais en aucun cas cela ne saurait être une contestation violente comme cela a déjà été le cas !

Je rappelle que vous êtes membre du Collectif ACCAD contre les compteurs communicants, Collectif qui s'oppose à tout ce que vous considérez dangereux pour l'homme et pour la planète !